



Parlement Jurassien

Question écrite N° 3136

Pourquoi rester partenaire au Parc du Doubs ?

Le Parc du Doubs, avec ses 300 km², est un énorme écosystème quasi intact : des pâturages boisés typés francs-montagnards, des marais, le Doubs, une richesse biologique naturelle à préserver; une agriculture extensive avec des productions régionales comme l'élevage chevalin du Franches-Montagnes, la production laitière et l'élevage bovin.

Selon l'association du Parc, elle se donne un objectif d'importance avec 8 projets pour une période de cinq ans (2020-2024). En voici quelques-uns:

- La promotion de la biodiversité et la protection des espèces menacées.
- La mise en valeur de murs en pierres sèches, qui sont une composante de nos paysages et séparent historiquement nos pâturages des Franches-Montagnes.
- Les pâturages boisés, élément important du paysage jurassien.
- La revitalisation des lisières de nos forêts.
- Et j'en passe, et j'en passe etc...

Afin de déterminer son programme de validation (20-24), l'association doit faire valider ses choix pour que son budget soit alloué par la Confédération.

Nous sommes nombreux à savoir que ces projets font partie des activités d'autres associations ou constituent tout simplement une tâche de l'Etat, voire sont subventionnés, par exemple :

- Protection de la nature : Office de l'environnement
- Pâturages boisés : Office des forêts
- Promotion des poulains : soutien par le Service de l'économie rurale via la Fédération d'élevage chevalin
- Tourisme : Jura Tourisme
- Et bien d'autres...

Nombreux sont les projets qui ont déjà un interlocuteur et du travail est d'ores et déjà accompli. Certainement que des réponses sont aussi déjà apportées à certaines interrogations.

Notre groupe demande au Gouvernement de répondre aux questions suivantes :

1. Selon le programme du Parc du Doubs, est-il justifiable de parrainer à double certains projets ?
2. Le montant alloué au Parc par la RCJU est-il unique ? Si non, quel est le montant par prestation ?
3. Est-il nécessaire de maintenir une structure telle qu'aujourd'hui ?
4. Dans la situation actuelle, suite au retrait du WWF, la RCJU doit-elle rester partenaire ?

Delémont le 30 janvier 2019

Pour le Groupe UDC

Claude Gerber

A collection of handwritten signatures in blue ink, including the name 'Gerber' and several other illegible signatures, positioned below the printed name 'Claude Gerber'.